

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 140

présenté par

M. Aubert, M. Fasquelle, M. Sordi, M. Straumann, M. Albarello, Mme Duby-Muller, M. Foulon,
M. Le Fur, M. Frédéric Lefebvre, M. Dhuicq, M. Morel-A-L'Huissier, M. Olivier Marleix,
M. Decool, M. Berrios, M. Cinieri et M. Heinrich

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 28 par les mots :

« , sans préjudice des investissements réalisés dans les réacteurs de quatrième génération ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement important a pour objet de ne pas donner de coup de frein aux investissements déjà réalisés dans la recherche et le développement de réacteurs nucléaires de 4^{ème} génération, réelle filière d'avenir et d'export pour notre pays.